54500 Vandœuvre

n° 108 • décembre 2021

Joyeuses Fêtes

Vandœuvre
LÈS-NANCY

Tram : Pannes et incidents à répétition

Le tram actuel sera remplacé début 2024 par des trolleybus électriques. Il était prévu qu'il cesse son activité vers la fin 2022. Mais des pannes et incidents graves ont obligé la Métropole à le remplacer par des bus articulés dans la montée vers Brabois pour une durée indéterminée.

Les récents incidents graves survenus sur le Tram actuel, et l'impossibilité de remettre en état rapidement et facilement toutes les rames, ont conduit la métropole à réorganiser la ligne 1 qui aujourd'hui ne va plus directement au CHRU et fonctionne au ralenti. Les usagers doivent changer au Vélodrome et prendre des bus au gaz de ville pour la montée vers Brabois. Ce service dégradé pourrait perdurer plusieurs mois.

Il en résulte une gêne considérable pour les voyageurs et un temps de parcours significativement allongé. De nombreux usagers sont contraints de traverser à pied le Vélodrome pour se rendre à leur destination. Nous constatons un engorgement et une saturation de la circulation au Vélodrome.

Afin de limiter la gêne pour les riverains de la rue Jean Jaurès, la municipalité de Vandœuvre a demandé à la métropole de séparer la montée et la descente des bus. Cette demande est actuellement étudiée par la MGN. Il faudrait également renforcer le cadencement des bus afin qu'ils soient synchronisés avec l'arrivée des trams (et éviter l'attente et la saturation au Vélodrome).

Vandœuvre demande aussi que soit renforcée rapidement une liaison directe gare – CHRU sans passer par le Vélodrome.

L'état des finances de la Métropole, et l'absence d'anticipation et de provision pour le remplacement du tram actuel, ont scellé le sort d'un vrai tramway durant ce mandat. Ce futur trolley bus électrique, compte tenu du moindre niveau d'investissement (50 millions d'€) qu'il requiert par rapport à celui d'un vrai tramway (500 millions d'€) et de sa rapidité de mise en œuvre (8 mois de travaux), est une solution de compromis.

Mais il ne s'agit là pour la ville de Vandœuvre que d'une solution intermédiaire, car sa capacité de transport risque de ne pas être à la hauteur des besoins. L'objectif final est et reste un vrai tramway sur toute la longueur de la ligne 1 qui est la ligne structurante de l'agglomération, car elle dessert tous les grands pôles d'attractivité : gare, CHRU, ARTEM, facultés… et il ne s'agit pas là d'une lubie mais bien de la volonté d'assurer un système de transport efficace, fiable, éprouvé et d'une grande capacité sur une ligne déjà saturée et dont la fréquentation va encore augmenter avec la reconstruction des hôpitaux et de la maternité sur Brabois aux alentours de 2030. ■

Tram, ligne 1

Parc Richard Pouille

SOMMAIRE

2 TRAM
3 ÉDITO
4 RETOUR SUR
6 SCOLAIRES
8 ENVIRONNEMENT
9 SANTÉ
10 PATRIMOINE
12 RÉTRO
14 COMMUNAUTÉS
15 DOSSIER
19 CREATEURS DE LIENS
20 CULTURE
22 SPORTS
24 EMPLOIS
25 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
26 SÉCURITÉ
27 ANIMATION
28 URBANISME
29 AU FIL DU CONSEIL
30 TRIBUNES

Hôtel de Ville :
7, rue de Parme
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. : 03 83 51 80 00
Fax : 03 83 51 80 01

Accueil du public
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30
à 17h30

Retrouvez toute l'actualité de la ville de Vandœuvre sur
www.vandoeuvre.fr contact@vandoeuvre.fr @ Vandœuvre

Services de la Métropole

Allo Stan (Bus et Tram)
03 83 30 08 08

Service des eaux
03 83 91 83 83
Urgences 24h/24h
03 83 91 83 62

Maison de la propreté
03 54 50 20 40

Service éclairage public
24h/24h
03 83 91 83 58

Circulation 24h/24h
03 83 40 46 46

Allo voirie
03 83 91 81 71

Signaler tous types de dysfonctionnement
www.g-ny.org

54500 VANDŒUVRE
le magazine de notre ville

Directeur de la publication :
Stéphane HABLOT

Directrice de la communication :
Alma MEHMETI

Photos/Rédaction/Infographie :
Service Communication

Illustration couverture :
Karine Maincent

Impression :
La nancéienne d'impression
Dépôt légal n° 1098

© Ville de Vandœuvre - 7/2021

PEFC 10-31-1260
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

ÉDITO

Le projet de transformation du quartier Vand'Est-Etoile-Forêt Noire va bénéficier de crédits supplémentaires avec, notamment, une rallonge de 10 millions d'euros accordée par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, soit une aide totale de 26 millions d'euros. Cela va permettre d'accélérer la transformation du quartier, qui a déjà commencé avec les travaux préparatoires à la démolition d'un premier bâtiment rue de Haarlem et le dépôt du permis de construire du futur immeuble multi-services qui remplacera l'actuel centre commercial Jeanne d'Arc, bientôt démoli.

Dans le même temps, les études sur la restructuration de la tour des Nations avancent et une première étape va être franchie le 3 décembre à l'occasion d'un rendez-vous avec la Banque des Territoires, en présence de nombreux autres partenaires. Ensuite, un projet global sera à construire avec les copropriétaires et les habitants, portant sur la reconversion de la tour et de l'espace autour des Nations. Un espace qui bénéficiera d'ailleurs d'une meilleure desserte en transports en commun à travers le Plan de Mobilités de la Métropole récemment adopté et qui prévoit bien une ligne de trolleybus en site propre boulevard de l'Europe.

Le 4 novembre, le Président du Conseil régional, Jean Rottner, est venu à Vandœuvre et a annoncé que la Région financerait l'implantation de nouvelles caméras de vidéosurveillance. Ce renfort de caméras, reliées désormais au Centre de Supervision Urbain de la Métropole pour plus d'efficacité, vient s'ajouter aux mesures récemment prises en matière de sécurité : création de nouveaux postes de Policiers municipaux et équipement en armes de poing de nos agents.

Enfin, depuis le 2 novembre, un nouveau centre de vaccination est ouvert rue de Venise.

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Votre maire

Stéphane Hablot,

S. Hablot

Opération « peinture » pour Jeunes et Cité

Une dizaine de jeunes issus des quartiers Rémich, Vélodrome et Marché, ont repeint les piliers en béton de la galerie couverte du marché de Vandœuvre.

Vandœuvre récompensée

Le préfet de Meurthe-et-Moselle a célébré le premier anniversaire du plan France Relance en récompensant 24 acteurs engagés du territoire. Ce plan s'inscrit dans la continuité des mesures de soutien mises en place pour aider les entreprises à faire face à la crise sanitaire. La Ville de Vandœuvre fait partie des lauréats. Ci-dessus Skender Hekalo, adjoint au Maire délégué à la Communication et au Numérique, et Stéphane Hablot, Maire de Vandœuvre.

Nouveau centre de vaccination

Un nouveau centre de vaccination est désormais ouvert à Vandœuvre, au 8-10 rue de Venise. Le centre est ouvert de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, avec ou sans rendez-vous. La prise de rendez-vous se faisant toujours via doctolib.

Inauguration de la place Clara Zetkin

Devant une assemblée réunissant adjoints, conseillers délégués, anciens habitants et nouveaux Vandopériens, le maire Stéphane Hablot a dévoilé la plaque baptisant le parvis face à l'hôtel de ville du nom de Clara Zetkin, enseignante, journaliste et femme politique allemande. Militante engagée pour la cause du féminisme, Clara Zetkin s'inscrit dans une perspective révolutionnaire et pacifiste.

Bio + local + fait maison = cantine à Vandœuvre

La gestion de la Restauration scolaire est assurée par la municipalité. Les repas sont élaborés par un prestataire de service, Sodexo, acheminés en liaison froide dans les sites de restauration scolaire et remis en température par les agents de restauration.

Les agents de restauration disposent le matin de 2h avant l'arrivée des enfants pour contrôler les quantités, préparer les entrées, les fruits, répartir les yaourts et compotes dans des coupelles, couper le fromage, réchauffer les plats selon les indications du prestataire et disposer les tables pour les enfants.

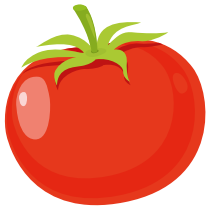

Pour permettre le non brassage des enfants et pour avoir beaucoup moins de bruit dans les cantines, deux services sont proposés dans chaque site de restauration scolaire.

Une fois les enfants partis, les agents sont en charge du nettoyage complet de la cuisine, des salles de restauration et de la vaisselle.

Sodexo répond à la fois au cahier des charges très strict de la mairie et à la loi Egalim. En effet, les élus de Vandœuvre ont demandé que les repas proposés comportent 50 % de bio, que les circuits courts et le fait maison soient privilégiés.

Aucun plat industriel n'est donné aux enfants.

Tous les repas sont étudiés par une diététicienne et privilégient le fait maison en essayant de faire découvrir de nouveaux goûts aux enfants.

En ce qui concerne le pain, 75% du pain est bio. Les plats frits sont exceptionnels et rajoutés de temps à autre à notre demande pour satisfaire le souhait des enfants. La priorité de Sodexo est d'élaborer des repas équilibrés à partir de produits frais et de saison.

La loi Egalim comporte de nombreuses mesures pour la restauration scolaire :
Interdiction du plastique, produits bio, lutte contre le gaspillage alimentaire, repas végétariens, produits de qualité et durables.

Pour répondre au mieux à la lutte contre le gaspillage, la commune a modifié son règlement périscolaire en exigeant que toutes les annulations de repas soient faites avant le jeudi 11h pour la semaine suivante, pour permettre de donner un total de repas le plus exact possible.
Le prestataire doit bien entendu pouvoir assurer ses commandes auprès de ses producteurs suffisamment tôt.

Enfin, une commission des menus a lieu tous les deux mois avec des élus, des agents de restauration scolaire et les directeurs périscolaires : les menus sont étudiés en fonction des retours faits par les enfants.

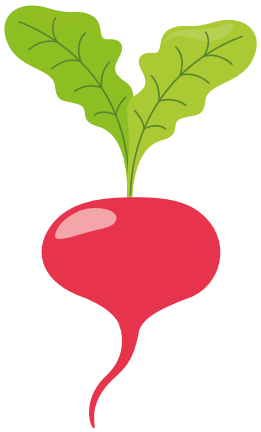

A noter que des animations sont proposées par Sodexo tout au long de l'année : fête foraine, joyeuses fêtes, vive les crêpes, au cours desquelles l'accent est mis sur l'alimentation et ses bienfaits.

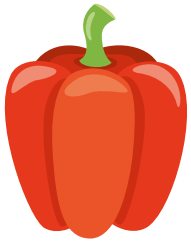

Parallèlement, le périscolaire propose après le repas des activités en lien avec le thème de l'alimentation. Notamment, et depuis plusieurs années, l'association ORGANEO travaille avec les enfants sur le gaspillage alimentaire (pesées des déchets, etc).

D'autre part, les étudiants infirmiers de l'IFSI Laxou vont travailler sur le temps périscolaire les thématiques de l'alimentation et de la santé, plus précisément la nutrition dans tous ses états, le tabac et les effets des écrans sur nos jeunes cerveaux !

En conclusion, dis-moi ce que tu manges et je te dirai qui tu es !

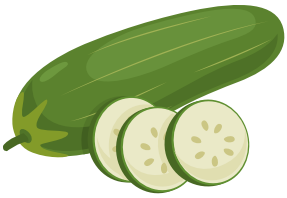

Petits déjeuners à l'école : « éducation au goût »

Pour la troisième année consécutive, le dispositif « Petits déjeuners en REP » a été déployé à Vandœuvre.

Chaque vendredi un petit déjeuner est proposé en classe aux élèves des écoles maternelles du réseau d'éducation prioritaire (REP). Cette année, le dispositif a été étendu aux écoles Brossolette et Charmois situées en QPV. Cette nouvelle mesure s'inscrit dans une stratégie nationale visant à intervenir en renfort auprès des écoles situées dans des secteurs géographiques présentant des difficultés sociales avérées mais n'appartenant pas à l'éducation prioritaire.

Le vendredi 15 octobre 2021 a eu lieu l'inauguration du dispositif à l'école maternelle Brossolette.
Les enfants ont pu déguster du pain au levain accompagné de différents produits issus de l'agriculture biologique.

Le projet s'insère dans le volet « éducation au goût » mis en place par les enseignants de l'école et intègre les ATSEM qui participent à la préparation de ces petits déjeuners.

Depuis les vacances d'octobre, les parents d'élèves de chaque classe sont invités à venir préparer ce petit déjeuner afin de promouvoir l'importance de ce repas dans les familles.
Pour rappel, la commune de Vandœuvre, en partenariat avec la DSDEN de Meurthe et Moselle, est partie prenante de ce projet et de son financement. Afin de proposer aux enfants des produits de qualité et de privilégier les circuits courts, elle travaille en partenariat avec le producteur « Le paysan bio lorrain » situé à Laxou.

Le petit déjeuner à l'école va être servi

Des structures de motricité sûres pour les écoles de Vandœuvre

Une fois par an, la commune demande à un bureau de contrôle de vérifier les structures de motricité présentes dans les écoles maternelles de Vandœuvre. L'année passée, le contrôle a fait remonter des risques pour les enfants sur les structures les plus anciennes. La commune les a immédiatement faites enlever. Elle a lancé une consultation auprès des écoles concernées pour procéder à leur remplacement selon les souhaits des enseignants.
Six écoles maternelles ont donc pu bénéficier de nouvelles structures : Brossolette, Jeanne d'Arc, Charmois, Paul Bert, Europe Nations, Jean Pompey et prochainement Brabois. Ces nouveaux jeux sont garantis 30 ans. Ils sont étudiés pour ne présenter aucun danger. Le coût d'une structure de motricité est d'environ 9 000 €. C'est un investissement important pour la commune mais le sourire des enfants est une belle récompense.

École maternelle Paul Bert

École maternelle Brosolette

Biodiversité et lien social au parc Richard Pouille

La méthode Miyawaki, du nom du botaniste japonais qui l'a élaborée, permet de créer en un temps record de petites forets riches d'une grande biodiversité.

Les caractéristiques du sol du parc Richard Pouille ont été améliorées avec de l'apport d'amendements adaptés (terreau de feuilles, terre végétale, Mulch).

Les jardiniers ont créé un chemin central avec des ponts qui surplombent des noues pour l'infiltration des eaux de pluie ainsi que des mares. 17 000 arbres vont être plantés cette année sur la première partie du plateau, la deuxième partie sera plantée l'année prochaine.

Cette technique offre l'opportunité de faire participer les habitants, les écoliers, les associations. En effet des ateliers de plantation ont lieu depuis le 18 novembre avec la MJC Nomade, l'association World in Harmony et l'école Europe Nations. ■

Les grands principes de la méthode

Étape 1 : dresser le potentiel naturel de végétation de la future forêt.

Avant chaque plantation, un travail de terrain et d'observation en forêt est indispensable. Il consiste à identifier la trentaine d'essences natives qui constitueront la future forêt. Cet inventaire des essences, une fois complété, comprendra un mélange d'arbustes, d'arbres de taille moyenne et de grands arbres.

Étape 2 : créer les conditions optimales d'enracinement et développement.

Le sol est un des éléments déterminants de la vie de la future forêt. Il doit offrir toutes les garanties pour une bonne reprise des jeunes plants et assurer leur bon développement grâce à son bon équilibre et sa capacité à distribuer les minéraux au système racinaire. Après analyse du sol et en fonction de sa nature, nous procédons à son décompactage sur trente à cinquante centimètres de profondeur avant d'y incorporer les amendements naturels requis (compost, terreau, fumier, paillage bois...). Ils agiront comme un starter naturel pour les jeunes plants forestiers.

Étape 3 : planter de façon dense.

La méthode Miyawaki préconise de planter de façon très dense 3 arbres en moyenne par mètre carré et d'associer dans chaque mètre carré chacune des trois strates d'une forêt naturelle : arbuste, arbre de taille moyenne, grand arbre.

Étape 4 : l'autonomie.

Les forêts inspirées de la méthode Miyawaki ont cette particularité d'être rapidement autonomes. On considère qu'à partir de la troisième année, de par leur densité et leur croissance, l'homme n'a plus à y intervenir. Elles deviennent ainsi des forêt de legs pour les générations présentes et futures et de véritables refuges pour la biodiversité.

+ D'INFOS

MJC Centre social Nomade mjc-nomade.fr
Facebook @associationworldinharmony

Plantation au parc Richard Pouille

Grand Nancy Défi'b : devenir sauveteur volontaire de proximité

Créée en 2007, l'association Grand Nancy Défi'b (GND) mobilise un réseau de citoyens volontaires pour améliorer le pronostic vital d'arrêts cardiaques, en réduisant le temps d'intervention des secours.

Appelés aussi les Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP), formés et équipés d'un Défibrillateur Externe Automatique (DAE), ils sont prêts à venir en aide à des personnes, proches de leur position, victimes d'accident cardio-vasculaire, ceci sur appel des applications sur smartphone « SAUV life » et « STAYING ALIVE ».

Les SVP peuvent ainsi intervenir auprès d'une victime, sous la direction du SAMU ou des pompiers, afin de pouvoir assurer un massage cardiaque et poser un DAE avant l'arrivée des secours.

Ce réseau de proximité complète les dispositifs conventionnels de secours. Il permet de raccourcir le temps de prise en charge d'une victime d'un arrêt cardiaque, un élément important lorsque l'on sait que les chances de survie diminuent de 10 % par minute qui passe. En effet, le SMUR et les sapeurs pompiers, malgré leur rapidité, mettent en moyenne 10 à 12 minutes pour se rendre sur les lieux d'un incident.

Le dispositif des SVP permet, quant à lui, une intervention dans les 5 à 10 minutes.
Actuellement, près de 350 SVP sont répartis dans 17 communes de la Métropole du Grand Nancy (dont une trentaine sur Vandœuvre).

Après un long moment de silence en raison de la crise sanitaire, l'association Grand Nancy Défi'b se remobilise pour venir en aide aux personnes victimes d'un accident cardio-vasculaire. Il s'agit de sensibiliser, à nouveau, le grand public au dispositif citoyen et solidaire que représentent les sauveteurs volontaires de proximité.

Le Grand Nancy Défi'b recherche toujours de nouveaux SVP. Chacun peut devenir sauveteur, alors n'hésitez pas à rejoindre le réseau communal ! ■

+ D'INFOS
www.grandnancydefib.fr

Patrimoine vandopérien : l'église Saint-Melaine

Au cœur du village, l'église Saint-Melaine constitue le patrimoine le plus ancien de notre ville.

Elle est mentionnée pour la première fois en 1100 alors que le pouvoir seigneurial est exercé à Vandœuvre par Thierry de Saint Hilaire, qui y possède des terres, un château, et une église édifiée par un de ses ancêtres et reçue par lui en héritage : une possession alors jugée indigne d'un laïque.

Poussé par les moines clunisiens et l'évêque Pibon de Toul, Thierry de Saint Hilaire remet donc l'église et ses dépendances à l'Ordre de Cluny. L'église Saint-Melaine devient ainsi prieurale et des bâtiments monastiques s'y accolent.

L'existence du prieuré est cité par le roi Louis VII et figure encore de nos jours dans le dénombrement des sites clunisiens de Lorraine. Ce n'est qu'en 1603 que le prieuré sera uni à la Collégiale Saint-Georges de Nancy.

L'église primitive ayant disparu, c'est sur son emplacement, qu'au cours des XVe et XVIe siècles l'église actuelle est édifiée. Placé sous le patronage de Saint Melaine et de Saint Abdon, l'édifice religieux offre aux yeux du visiteur qui y pénètre, une disposition architecturale harmonieuse et élégante, qui fera dire que l'église est un « petit joyau remarquable très remarqué ».

La largeur de la nef est presque le double de celle du chœur et cette différence confère à ce dernier une impression d'élévation. La retombée des nervures des croisées d'ogive aux clefs de voûte ornées de décor floral ou d'armoiries, contribue à l'harmonie du lieu.

Église Saint-Melaine

Église Saint-Melaine (Photo Est Républicain)

Les vitraux du XIXe contrastent avec ceux réalisés en 1925 par l'atelier Janin mettant en scène les personnages dans un décor végétal, marqueur de l'École de Nancy.

L'édifice abrite une statuaire et des objets inscrits ou classés aux Monuments Historiques.
La tour de l'église est surmontée d'un clocher à quatre pans dont les trois cloches bénies en 1805, sont les premières cloches post-révolutionnaires de l'agglomération nancéienne. À son sommet, on peut voir, perché sur une croix de fer, un coq, symbole de vigilance auquel les villageois sont très attachés.

L'église Saint-Melaine est le lieu où se rassemblaient aux siècles passés, les vignerons et les charpentiers de Vandœuvre, ainsi que les habitants des villages voisins : Villers et Houdemont. Entretenue avec soin par la commune, fleuron de son patrimoine ancien, l'église est ouverte en dehors du culte, lors de certains événements, dont les Journées du patrimoine. ■

Histoire et mémoire : 100e anniversaire du monument aux morts de Vandœuvre

La guerre de 1914-1918 a laissé la France dans un tel état de choc que le besoin s'est fait sentir de dresser des monuments en souvenir de tous les disparus, sorte d'hommage public et national.

À peine un an après l'armistice, une loi prévoyait une subvention aux communes qui érigeraient un monument aux morts, mais certaines, comme Vandœuvre, n'avaient pas attendu cette décision pour le faire : en effet, le 23 mars 1919, le maire Paul Richard informe le conseil : « *Qu'après la Gorieuse Victoire des Alliés, le moment est venu de rappeler ce souvenir par l'érection d'un monument à nos morts, ainsi que par un tableau d'honneur à la mairie* ».

Une souscription est alors ouverte auprès des habitants et recueillera 5737,75 F auxquels il faut ajouter les produits des quêtes, bals, troncs, ventes de sucre, de pommes de terre, soit au total 13130 F.

Le conseil désigne Monsieur Mienville comme architecte du projet qui rentre alors dans une phase de processus administratif. Une commission préfectorale composée d'un conseiller de la préfecture, de l'architecte départemental, d'un professeur de peinture et d'un sculpteur, est chargée d'examiner les projets présentés par les communes, celles-ci s'engageant à se conformer strictement aux observations de la dite commission.

Monument aux morts de Vandœuvre

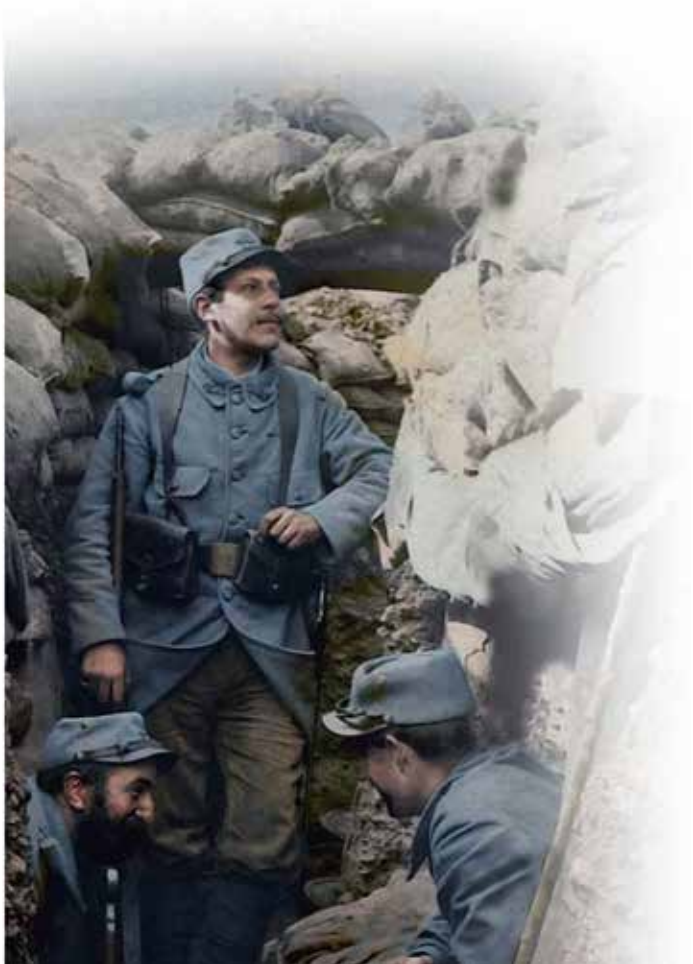

Pendant que s'effectuent toutes les démarches administratives, les réunions du conseil municipal pour le monument continuent à se tenir. Un contrat est passé le 17 juillet 1920 avec Monsieur Peduzzi, graniteur à Senones, qui s'engage à fournir un monument aux enfants de la commune morts pour la France, pour le prix de 19000 F, comprenant taillage, polissage, inscription « aux morts pour la Patrie » ainsi que les 101 noms et prénoms des enfants morts, dorure et peinture des dites lettres, transport, pose et tout ce qui est relatif à la bonne exécution.

Au cours de la séance du conseil de décembre 1920, le maire est autorisé à traiter avec Monsieur Bourgeois, serrurier rue de Toul à Nancy, pour la fabrication de la grille d'entourage et il déclare que le conseil peut être fier de son monument : l'emplacement a été bien choisi, le monument est bien présenté, il est sobre et d'un « excessif bon marché », grâce à M. Guillemin qui, en souvenir de son fils mort en captivité, a bien voulu mettre ses compétences d'entrepreneur et son matériel au service de la commune.

Le conseil fixe au 11 novembre 1921 l'inauguration du monument en présence du « Général Steinmetz, enfant de Vandœuvre ». Depuis 100 ans, les noms de ceux qui sont morts pour la Nation en 14-18, sont lus à haute voix le 11 novembre, devant le monument. ■

« Les peuples ne perdent la vie que lorsqu'ils perdent la mémoire. » Maréchal Foch

POURQUOI CE « CARREFOUR DU VÉLODROME » ?

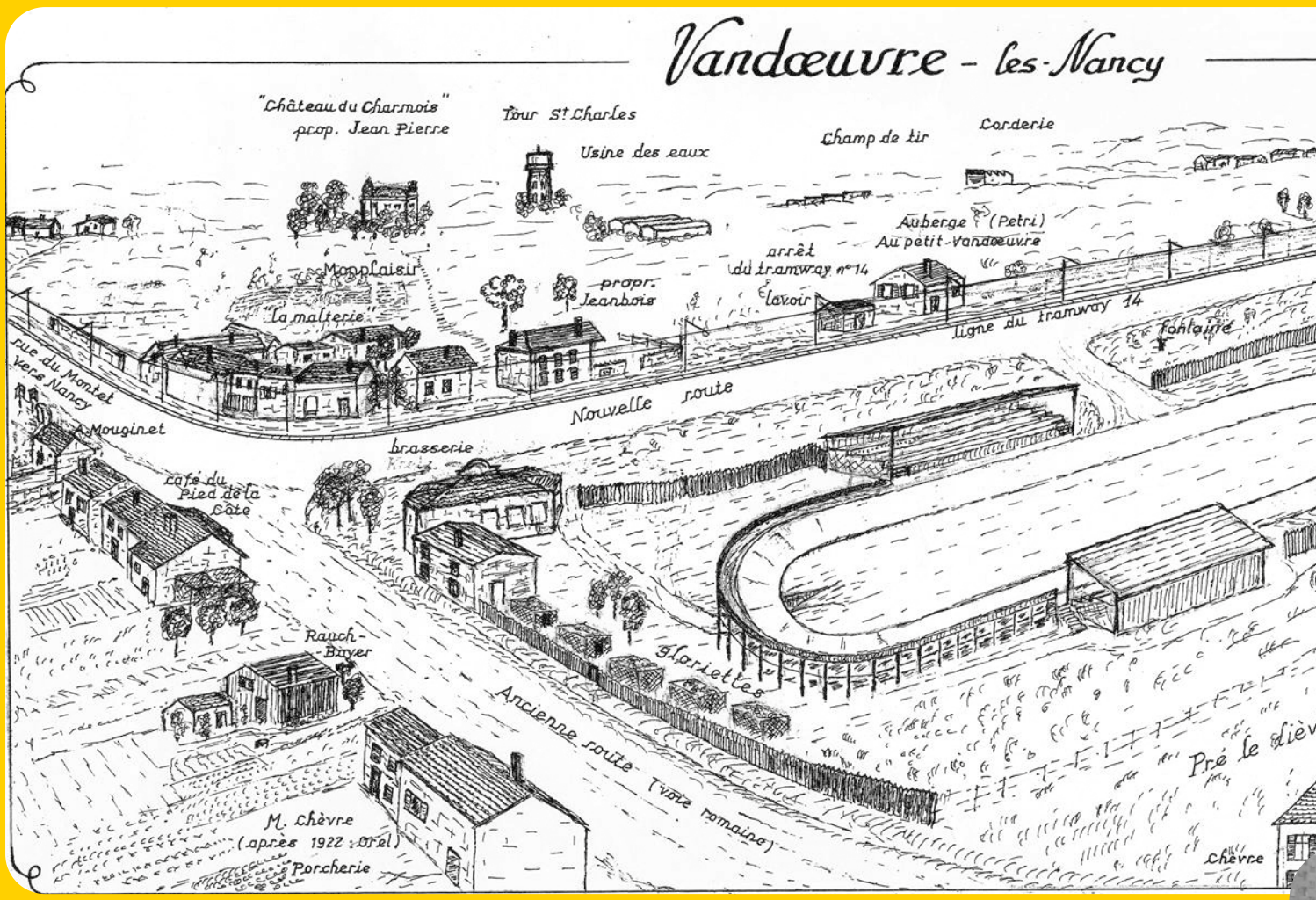

Une des entrées de Vandœuvre fréquentée par nombre de Grands Nancéiens, le carrefour du Vélodrome tire son nom de son utilisation première : en 1906 est construit un Vélodrome, qui était par son importance le second de France après celui du Vel d'hiv. Il a été utilisé jusqu'en 1936 et a permis de grandes manifestations sportives. Les habitants de Vandœuvre et de ses environs venaient nombreux chaque dimanche assister à des courses cyclistes, mais également à des combats de boxe, des courses de vachettes, etc. Son exploitation fut abandonnée en 1936 et le Vélodrome démoli quelques temps plus tard. ■

Le Vélodrome

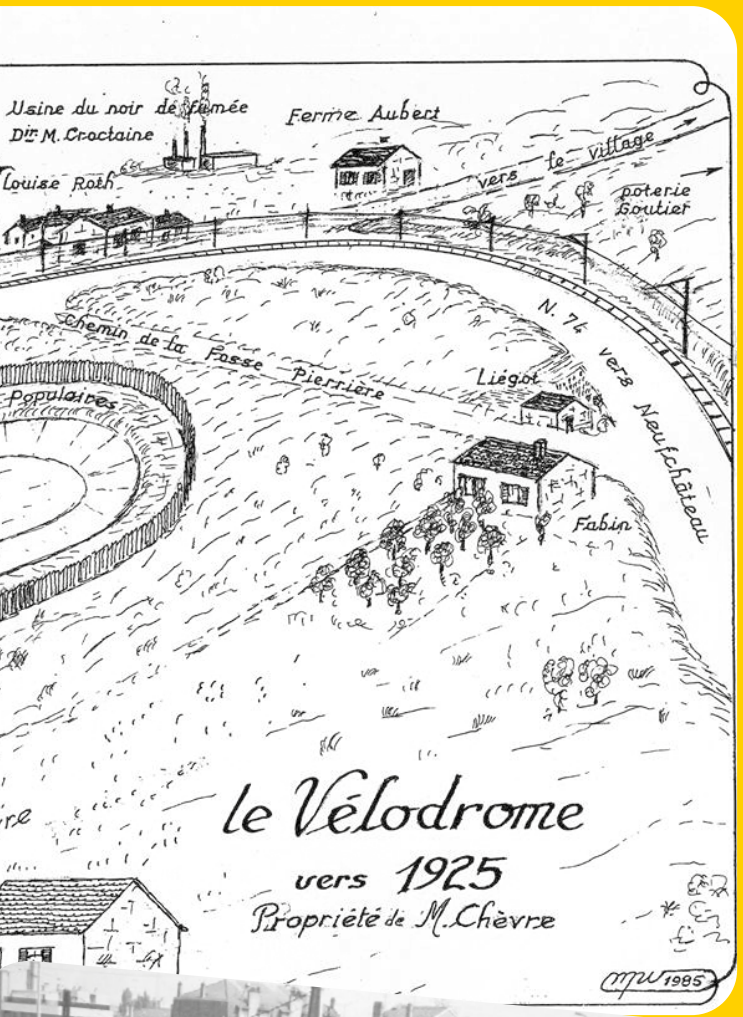

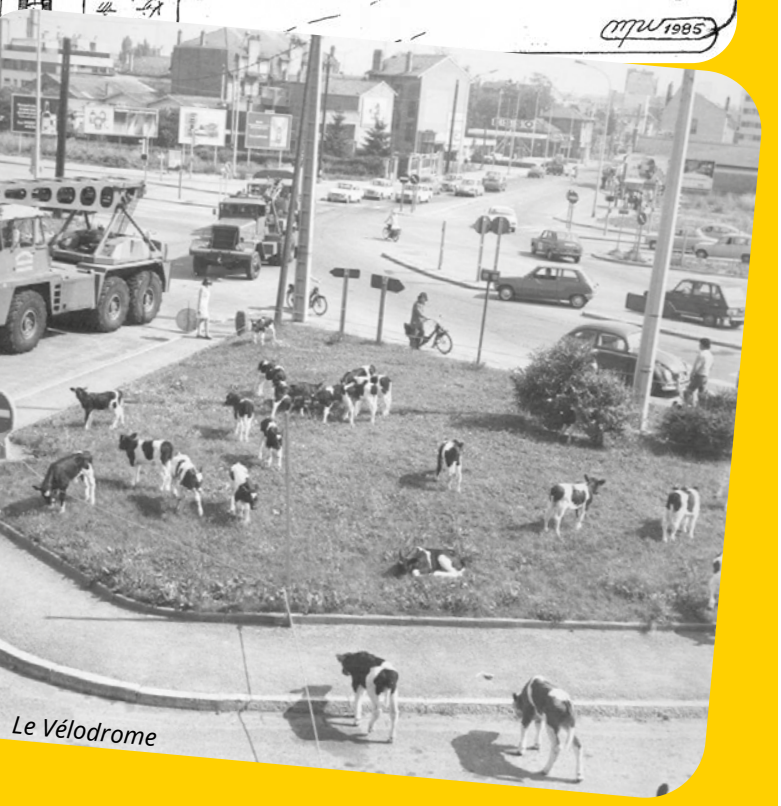

Le Vélodrome

Inauguration de la place Marie-Marvingt

Samedi 2 octobre 2021, jour où s'élançait le Paris Roubaix pour la première fois dans une version féminine, commerçants, riverains et élus se sont réunis pour inaugurer la place Marie-Marvingt à Vandœuvre. L'un des quatre parvis du carrefour du Vélodrome portera désormais le nom de cette femme exceptionnelle !

Marcel Cordier, président du comité Marie Marvingt, Sylvie Crunchant-Duval, vice-présidente du Département, Stéphane Hablot, maire de Vandœuvre, et Philippe Plane, conseiller délégué aux mobilités douces, ont rendu hommage à cette femme libre, sportive et combattante. Les élèves du lycée des Métiers Marie Marvingt à Tomblaine ont présenté pour l'occasion le podcast qu'ils ont réalisé sur le personnage.

Cette cérémonie fut un moment très convivial, notamment grâce aux commerçants de la place qui se sont joints à l'événement.

Zéphirine, le vélo de Marie Marvingt, était sortie pour l'occasion de son lieu de conservation au Département.

Zéphirine, le vélo de Marie Marvingt

Mobilisation pour relancer le centre des Nations

La Ville et la Métropole montent un dossier à présenter à la banque des Territoires avant la fin de cette année !

Le Centre privé des Nations est considéré par de nombreux Vandopériens comme le « Cœur de la ville ». Conçu et réalisé par l'Architecte Henri Prouvé, l'ensemble a été inauguré en 1975. Il représente 26 500 m² de commerces sur trois niveaux et 6800 m² de locaux d'activités tertiaires, majoritairement médicales, dans une tour « phare » de 11 étages, construits au-dessus d'un parking de 1000 places.

Aujourd'hui, sa gestion a été mise sous tutelle afin d'assurer le paiement des charges et faciliter le paiement des services d'entretien, le chauffage et le respect des règles de sécurité.

Le temps et le développement des zones commerciales de l'agglomération ont modifié la perception et les fonctions de cet ensemble devenu trop grand par rapport à sa zone d'attractivité.

Les espaces qui l'entourent et la Tour des Nations doivent retrouver leur centralité tout en s'ouvrant sur l'extérieur.

Des premières interventions par la Métropole du Grand Nancy et la Ville de Vandœuvre ont permis la requalification des parkings extérieurs et intérieurs, et d'esquisser quelques solutions concernant la voirie et l'ouverture sur le Parc.

Une dizaine d'études sont actuellement financées pour diagnostiquer l'état architectural du bâti, envisager les solutions techniques les plus adaptées à sa rénovation et restructurer l'ensemble d'un centre jugé trop massif et replié sur lui-même.

Les premiers résultats montrent d'emblée que la démolition complète du Centre doit être écartée à cause de son coût économique et écologique. Toutefois le bâti reste structurellement sain ; Henri Prouvé avait anticipé les rénovations nécessaires des façades.

Les études économiques confirment l'attractivité forte de la ville de Vandœuvre et du potentiel du Centre pourvu qu'il soit réadapté aux besoins. Il est aussi essentiel de rattacher le projet du Centre des Nations à un projet urbain avec la valorisation de certains axes piétons notamment (Parc Pouille / Marché / Centre administratif de Vandœuvre) via une esplanade dimensionnée à l'échelle de la ville. Mais le sauvetage des Nations ne pourra pas se faire sans la mobilisation des acteurs du privé copropriétaires actuels du centre et investisseurs misant sur son renouveau dans la seconde ville du département. ■

La tour des Nations vue du parc Richard Pouille

14

L'HEURE DE LA REPRISE A SONNÉ POUR LES ASSOCIATIONS !

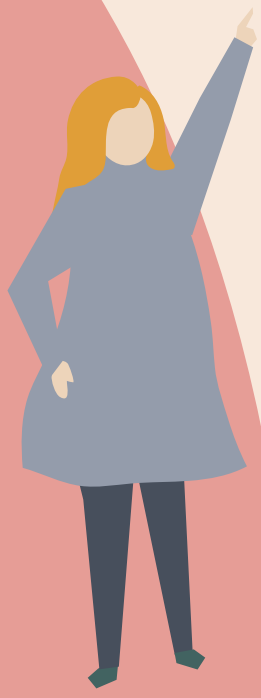

La fête des associations

Dimanche 19 septembre, les associations se sont retrouvées au parc Richard Pouille pour présenter leurs activités à un public venu en nombre pour s'informer, discuter, rencontrer les responsables associatifs. Ces derniers avaient à cœur de reprendre leurs activités et séduire de nouveaux adhérents ou bénévoles, suite à ces derniers mois difficiles liés à la pandémie de Covid19.

En effet, beaucoup d'associations ont dû stopper leurs engagements en 2020 (voire 2021 pour certaines) du fait des contraintes sanitaires : certaines ont perdu des adhérents, d'autres ont souffert financièrement de ces longues périodes de doute.

Cette fête des associations était ainsi l'occasion pour elles de reprendre vie et d'envisager une année 2022 plus sereine !

Site internet des associations

Un site référence l'ensemble des associations présentes sur le territoire de Vandœuvre, en fonction du quartier souhaité ou de l'activité recherchée.

Pour les associations il s'agit d'un outil leur permettant d'être référencées sur la commune.

Contacts Service Vie Assciative
03 83 51 89 37
vieassociative@vandoeuvre.fr
www.associations-vandoeuvre.fr

Fête des associations, septembre 2021

Être senior à Vandœuvre

Il existe sur Vandœuvre une multitude d'offres d'activités et de sorties pour les séniors, et des aides existent pour pouvoir en bénéficier. Un beau panel d'activités pour rester en forme mais aussi profiter de ces moments pour échanger, se rencontrer et partager ces plaisirs retrouvés.

Bien Vieillir à Vandœuvre
L'association BVV est située à la ferme du charmois. Elle accueille les séniors et leur propose diverses activités : Origami , théâtre, gymnastique, scrabble, relaxation, sundo (méditation), informatique, aquagym, mais aussi des sorties thématiques (ex marché de Noël), des séjours en France et à l'étranger.

+ D'INFOS
Bien Vieillir à Vandœuvre
03 83 57 18 09

L'activité « Marche » : Un bon moyen de prendre soin de son corps tout en découvrant de nouveaux sentiers au-delà de Vandœuvre et de se balader en toute convivialité. L'ASPV vous emmène en bus les mardis ou vendredis matin sur un site proche de la métropole pour des marches encadrées avec différents niveaux de difficulté.

+ D'INFOS
ASPV : 06 75 58 90 56.

Passeport Horizon
Bénéficiez d'une aide financière pour pouvoir vous inscrire à des activités :
Vous avez 65 ans ou plus, vous avez l'intention de profiter pleinement de votre retraite et vous ne payez pas d'impôt sur le revenu ? Le Passeport Horizon permet de bénéficier d'un accès gratuit aux loisirs sportifs ou culturels (dans la limite de 100 € par an) !
À ce jour, 25 associations, clubs ou MJC de Vandœuvre sont partenaires de cette opération et vous permettent d'accéder aux activités suivantes :

- Sport : randonnée, marche, natation…
- Pêche, pétanque, relaxation, danse, tennis…
- Culture : spectacles, théâtre, chorale, sorties…
- Loisirs : échecs, bricolage, cuisine, couture…

La Seniorita
Vous avez besoin d'aller faire votre activité dans une association de Vandœuvre mais ne disposez pas de moyen de transport ? La Séniorita vous emmène !
Le transport est gratuit, il est assuré par le service seniors de la Mairie (L'heure de passage et l'ordre de priorité des personnes à transporter sont définis par le service « séniors »).

La Seniorita fonctionne tous les après-midis du lundi au vendredi. Vous pouvez aussi bénéficier de Pass Bus gratuits ou à tarifs réduits selon vos conditions de ressources.

+ D'INFOS
Service séniors
03 83 51 80 29

La commune tient à accompagner au quotidien ces acteurs associatifs. Témoignage de Bruno Damoiseaux, adjoint au Maire délégué aux associations et à l'éducation populaire.

« Cette année, suite aux obligations sanitaires, la fête des associations s'est déroulée le 19 septembre avec une nouvelle implantation, tout le long du Parc Pouille. Malgré le temps maussade, plusieurs centaines de visiteurs sont venus à la rencontre des associations de Vandoeuvre et de leurs militantes et militants. J'emploie à dessein le mot de militants car, chaque jour, tout au long de l'année, les militants associatifs de Vandoeuvre œuvrent à l'éducation populaire, créent du lien social, permettent la solidarité, donnent sens au bien vivre ensemble dans notre cité. Je les en remercie infiniment. Cette année, la fête des associations est aussi un nouveau départ. La crise sanitaire que nous venons de traverser nous demande, dès maintenant, de réfléchir à une autre société, donc à une autre ville. Une ville avec de nouveaux rapports humains, économiques, politiques, culturels, un nouveau « faire-ensemble », pour aller encore plus loin dans la démocratie, dans nos rapports aux autres, dans notre volonté de construire ensemble Le Vandoeuvre de demain. Ensemble, avec les 360 associations de notre ville, les Vandopériennes et les Vandopériens, on va continuer cette dynamique, plus que jamais ». ■

Bruno Damoiseaux, adjoint au Maire

Être jeune à Vandœuvre
grandir, s'épanouir, se construire

Avec une centaine d'associations qui œuvrent auprès des jeunes enfants, enfants et adolescents, le territoire de la ville permet à tous de grandir en favorisant la découverte, de s'épanouir à travers une pratique qui correspond à ses besoins et de construire en créant du lien social.

BOUGER
Avec plus de 45 disciplines qui sont accessibles sur le territoire aux enfants dès l'école maternelle et une cinquantaine de clubs sportifs, l'offre proposée (sports collectifs, individuels, de combat...) par les associations ne met rien de côté. Un guide détaillé pour se renseigner est disponible sur le site de la Ville. Des agents qualifiés au service des sports sont à votre écoute pour vous conseiller : 03.83.51.31.43.

S'EXPRIMER
Des pratiques artistiques (musique, théâtre, danse, arts plastiques, visuels, activités scientifiques, numériques...) permettent à tous de découvrir, d'apprendre et de s'exprimer à travers des activités culturelles aussi riches que variées.

S'ENGAGER
De nombreuses associations font participer les jeunes à différentes activités, telles que les chantiers en contrepartie d'argent de poche, de loisirs et/ou de projets. Elles accompagnent également des étudiants qui s'engagent dans des missions d'intérêt général dans le cadre du contrat communal étudiant.

SOUTIEN SCOLAIRE
Certaines associations s'inscrivent dans l'accompagnement à la scolarité pour favoriser la réussite scolaire, développer la confiance et l'estime de soi, et contribuer à l'épanouissement de chaque enfant. De l'école élémentaire au lycée, des aides sur les apprentissages scolaires et méthodologiques sont proposées, ainsi que divers projets d'animations culturels, artistiques et de loisirs. La réussite scolaire étant aussi liée à l'implication du parent, ces associations portent de nombreuses actions renforçant le lien parent-enfant.

SE RENCONTRER
Présentes dans les différents quartiers du territoire, les associations favorisent la rencontre des enfants et des jeunes sur des temps forts de l'année à travers diverses actions inter – associatives visant à permettre la mixité sociale, lutter contre le clivage géographique et contribuer au bien vivre ensemble.

UN COUP DE POUCE DE LA VILLE
70 € : montant annuel des tickets jeunes offerts par la municipalité auquel peut prétendre tout Vandopérien âgé de 5 à 20 ans, pour payer tout ou partie d'une inscription dans l'activité de son choix, ou s'offrir une place à un spectacle du CCAM.

43 : nombre d'associations conventionnée avec la ville en 2022 pour favoriser l'inscription des jeunes dans leur structure.

+ D'INFOS
Les tickets jeunes sont délivrés au service jeunesse, 7 place de Paris : 03 83 51 80 83

MJC Nomade
« Les journées de la parentalité »
Être parent, un thème toujours d'actualité

Du 23 au 25 septembre 2021, la MJC Centre Social Nomade soutenue par la CAF et la ville de Vandœuvre, a co-organisé les premières journées de la parentalité !

Les parents ont pu découvrir de nouvelles pratiques autour de l'éducation respectueuse et des émotions de l'enfant, mais aussi rencontrer d'autres parents pour partager leurs propres expériences.

Les acteurs associatifs et institutionnels ont répondu présents à cette première édition : la Maison des Solidarités, avec notamment une exposition sur le bon usage des écrans, le service d'odontologie du CHRU de Brabois sur l'hygiène bucco-dentaire, les associations qui ont proposées des actions en familles comme la MJC Etoile, Jeunes et Cité et la maison des adolescents, les associations ARPIDE, Croq'Espace et l'Education Nationale.

Les familles ont aussi pu partager des activités plus festives et participatives grâce aux lectrices de l'association Réponse, aux temps de jeux avec le Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN), et des histoires qui poussent dans le jardin avec l'atelier Croquelune. Nul doute que chaque parent a pu trouver de nouvelles idées pour mieux vivre en famille.

Animation à la MJC Nomade

Vandœuvre
a son comité des fêtes !

Réunis en assemblée constitutive le 26 octobre, les initiateurs du projet ont voté la création d'un comité des fêtes pour la commune.

Ce comité des fêtes sera chargé d'organiser différents événements et animations à destination de la population : thés dansants, Saint-Sylvestre, Saint-Nicolas et bien d'autres magnifiques projets en préparation.

Le Comité des Fêtes est présidé par Pol-Albert Bugnot. C'est avec un immense plaisir que vous pouvez prendre attache avec le nouveau comité des fêtes pour devenir bénévole et participer vous aussi à l'animation de la ville.

Reprise des Thés Dansants à la salle des Fêtes Bernie Bonvoisin, de 14h à 18h. Entrée : 8 €
Lundi 13 décembre, animé par l'orchestre José Pereira.
Lundi 20 décembre, animé par l'orchestre Fusion Orchestra.

Pol-Albert Bugnot, Président

+ D'INFOS
03 83 51 80 93.

Créateurs de liens

Samira Sy *39 ans*
Présidente de l'association Simply Odd

« Mon cœur d'action : Valoriser la jeunesse »

« Diplômée d'état en éducation Jeunesse et Sport, je suis Animatrice Jeunesse à la mairie de Maxéville et professeure de danse à la MJC Étoile de Vandœuvre depuis 2005. J'ai créé l'association Simply Odd en avril 2012.
L'équipe de bénévoles (7 filles/6 garçons) est composée de danseurs, graffeurs, animateurs-trices sportifs pour une centaine d'adhérents. L'animation-loisirs concerne les 10/17 ans ; l'accompagnement vers l'autonomie s'adresse aux 16/25 ans.

Notre cœur d'action se concentre sur les codes et les valeurs de la culture urbaine en favorisant la mixité (danse jazz et Hip-Hop, graffitis, Slam et Rapp, DJing...), mettant en valeur les aptitudes des jeunes vers le montage de projets et favorisant le lien social intergénérationnel famille/adultes/ados. L'association travaille dans les quartiers Vand'Est et Nations où se trouvent des problématiques sociales importantes. Cette année, un Accueil Collectif de Mineurs a vu le jour à Maizières, ouvert à toutes et tous, Vandopériens ou pas. Progressivement, Simply Odd occupe une véritable place dans le paysage associatif vandopérien au service de notre jeunesse.»

Contact : simplyodd.asso@gmail.com

Germain Michel *82 ans*
Retraité de la Poste , Président de l'association Vandœuvre Loisirs Plein Air

« Ne laisser personne sur le bord du chemin »

« Forte de plus de 200 inscrits, notre association propose des sorties Marche et des activités Gym, pour un public sportif ou non, de tout âge et de toute condition physique. Notre but est que chacun puisse venir prendre l'air en faisant de l'exercice dans un cadre convivial, rencontrer et discuter avec d'autres, ce qui permet à certains de sortir d'une situation d'isolement. Encadrés par des éducateurs de la ville de Vandœuvre, nous proposons des parcours adaptés à tous les niveaux, allant de 4 à 10 km, afin de ne laisser personne sur le bord du chemin.

En plus de ces activités proposées chaque semaine, nous essayons de diversifier nos offres en organisant notamment une sortie en raquettes en hiver, une journée d'excursion dans les Vosges chaque trimestre... et le tout toujours dans la bonne humeur !

Très impliquée dans le quotidien des Vandopériens, notre association répond également présente dès que la municipalité la sollicite : Fête des associations, Téléthon, Marché de Noël... nous sommes toujours là ! »

VLPA - Contact : Damien Annesser - Tél : 06 75 58 90 56

Stéphanie Miroult Hodot
49 ans
Co-directrice de la MJC Centre Social Nomade

« Le *vivre mieux ensemble* est notre devise ! »

« Après 24 années dans le secteur de l'animation et de la formation, j'ai rejoint l'équipe de Nomade pour prendre le relais de Jean-Bernard Labonne notre directeur, le 16 décembre.

Nomade est une structure qui accueille 700 à 800 adhérents et 60 bénévoles. Elle est hors norme de par son identité « Maison des Jeunes et de la Culture » et « Centre Social » agréé par la CAF. C'est un lieu où les activités culturelles sont le support essentiel au lien social dans des champs aussi variés que l'éducation populaire, la culture, l'insertion, le travail social, l'Économie Sociale et Solidaire. En qualité de Centre Social, nos actions sont axées sur l'émancipation des familles, l'échange entre les différentes populations du Territoire, l'accès pour tous à la culture vecteur d'émancipation. Notre lieu d'accueil est dédié à la parentalité. Quant au secteur «ados», nos actions sont tournées vers les loisirs, les découvertes culturelles et des chantiers éducatifs.

Respect mutuel, solidarité, parité, coopération, droit à l'erreur ou à la différence sont les valeurs constitutives de Nomade pour mieux vivre ensemble ».

« Il était une fois » par l'OHV

« Il était une fois » de Jan Van der Roost s'inspire de quatre des contes de Grimm (Le Petit chaperon rouge, La Belle au bois dormant, Blanche-neige et Le nain Tracassin).

Une habile instrumentation tintinnabulante fait entendre le motif principal. Dans l'ensemble, la musique adhère aux grandes lignes des histoires, qui sont quelque peu abrégées pour en faciliter l'interprétation en concert. Chant et narration alternent sans interruption, tandis que l'orchestre joue un rôle capital dans cette pièce aux contenus et aux sonorités très variés.

D'un point de vue musical, il se passe en effet beaucoup de choses : sons harmonieux ou terrifiants, ambiance rêveuse, majestueuse ou grotesque, climat pittoresque ou triomphant : l'univers magique des contes de fées comporte effectivement de nombreuses facettes.

L'Orchestre d'Harmonie de Vandœuvre, avec le concours des classes de Formation Musicale de l'école Municipale de Musique de Vandœuvre et Ludres donnera cet Opéra pour Enfants le 18 décembre 2021 à 20h à l'Espace Chaudeau de Ludres et le 19 décembre à 15h30 à la Salle des fêtes de Vandoeuvre.

L'entrée sera Libre et soumise au Pass sanitaire.

Concert de Nouvel an 2022

L'année 2022 commencera en vous proposant un voyage musical d'une grande nouveauté : un concert du nouvel an avec un orchestre symphonique !

Le dimanche 2 janvier à 17h30 salle des fêtes Bernie Bonvoison, vos oreilles pourront se délecter avec un programme concocté par le « Symphonic Orchestra de Neuves-Maisons ».

Cet orchestre est le résultat d'une amitié entre des musiciens passionnés voulant offrir au public des programmes originaux. Dirigé par Emmanuel Frisch, l'ensemble sera au complet ce 2 janvier : cordes, cuivres, vents et percussions.

Nous avions eu la chance d'entendre l'orchestre à cordes le dimanche 13 juin 2021 salle Michel Dinet avec entre autres une soliste trompettiste. Ce moment musical avait déjà ravi nos spectateurs.

Nous aurons avec l'orchestre complet un programme éclectique qui nous réservera de belles surprises.

Symphonic Orchestra de Neuves-Maisons

Travaux à la Médiathèque : ouverture partielle du service de décembre 2021 à février 2022

La médiathèque Jules Verne de Vandœuvre doit faire l'objet de travaux pour améliorer l'éclairage et renouveler les sols. Cette rénovation nécessite une modification de l'offre de services pour une durée de 3 mois, à compter de fin novembre 2021.

Depuis plusieurs années, la commune effectue de nombreux travaux d'entretien et de modernisation de ses bâtiments publics en matière d'accessibilité, de sécurité et de rénovation. Dans la continuité de la démarche, il convient maintenant de procéder à des travaux de rénovation énergétique au sein de la Médiathèque. Par ailleurs, la commune porte une attention particulière aux questions de santé, notamment celles liés à la qualité de l'air : remplacement des moquettes des étages par un revêtement plus sain.

La commune a donc décidé de mettre en œuvre conjointement l'ensemble de ces travaux afin que le bâtiment rénové puisse accueillir les usagers dans de meilleures conditions. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des travaux et de l'évolution de nos services. L'objectif principal reste le maintien de l'ouverture complète de votre médiathèque.

Le fonctionnement de la médiathèque sera modifié durant les trois mois de travaux :

- Accès du bâtiment limité à certains espaces, notamment ceux du rez-de-chaussée ;
- Service de « click & collect » proposé à partir du 7 décembre.

Médiathèque Jules Verne

La reprise des activités sportives

La grande majorité des associations sportives a pu reprendre normalement début septembre ses activités.

Le nombre d'adhérents dans les clubs n'est pas encore revenu au niveau d'avant la crise sanitaire (entre – 20 à – 30 % d'adhérents, voire même la disparition de certaines associations, sauf la pratique du football) mais les entraînements et les compétitions ont repris leurs places dans les établissements sportif).

Activités proposées par le service des Sports

- Sport et Danse pour les femmes
- Sport Santé (Prescri'mouv, marche et prévention à la chute)
- Interventions sportives dans les Écoles de Vandœuvre (par les Éducateurs Sportifs)
- Bouge tes Mercredis
- Éveil Sportif
- Stages Sportifs
- Mise à disposition des éducateurs vers les associations Sportives
- Manifestations Sportives (CROSS des Écoles, Olympiades des Écoles, Challenge du Fair Play, Semi Marathon de la Métropole, Festival du Sport, etc.)
- Sport pour tous – les tout petits – (Découverte de l'activité sportive pour la crèche familiale et le multi-accueil)
- 6e Multisports pour le collège CALLOT
- Mise à disposition et maintenance des installations pour les associations sportives
- La gestion en partenariat avec la Métropole des 3 clubs professionnels (VNVB • GNVB – GNMHB) pour les entraînements et les matchs. ■

+ D'INFOS
Parc des sports
03 83 51 31 43

Parc des Sports

Stéphane Laurent

Depuis le 1er juillet 2021, Stéphane Laurent a intégré le service des sports en tant que responsable adjoint.

Ses missions principales sont :

- **Assurer la responsabilité du Service des Sports en cas d'absence du Responsable du Service**
- **Assister le Responsable du Service dans certaines missions principales ou transversales : suivi financier, suivi juridique, mobilisation des ressources…**
- **Planification des cycles d'interventions ETAPS (EPS à l'école) sur l'année scolaire pour les écoles élémentaires, en lien avec le Conseiller Pédagogique EPS de l'IEN (Didier LAURENCY) et les directeurs d'école**
- **Organisation des Stages Sportifs pendant les vacances scolaires pour les enfants de 7 à 11 ans avec les associations conventionnées et les éducateurs du service**
- **Organisation des activités des mercredis matin: Eveil Sportif pour les enfants de 4 à 6 ans et Bouge Tes Mercredis pour les enfants de 7 à 11 ans**
- **Montage et suivi de dossiers spécifiques avec la Direction et les élus**
- **Participation à l'organisation des manifestations du Service des Sports et pilotées par les éducateurs du service (cross des écoles, olympiades des écoles…)** ■

Vandœuvre prépare les Jeux de Paris 2024

Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 s'est engagé à ce que ces Jeux soient ceux de toute la France. Vandœuvre a déjà pris part à l'aventure en obtenant le label « Terre de Jeux 2024 », preuve de la place privilégiée du sport dans la vie de la cité.

La Ville a également eu l'opportunité de candidater pour que ses équipements sportifs puissent accueillir les délégations olympiques et paralympiques du monde entier. En effet, ces délégations ont besoin de disposer, sur le territoire français, de centres de préparation appropriés à leurs sports et disciplines, afin que leurs athlètes puissent s'entraîner dans les meilleures conditions pendant les quatre années précédant les Jeux. Grâce au haut niveau d'équipement du gymnase Gérard Jacques, Vandœuvre a reçu un avis favorable pour accueillir des délégations de deux disciplines sportives : la Gymnastique artistique et le Breaking, un style de danse issu de la culture Hip-hop qui se démarque par sa dimension acrobatique et ses figures au sol.

De quoi partager de grands moments sportifs en attendant les JO ! ■

18e Open International d'échecs de Vandœuvre

Après une 17ème édition spéciale "COVID" sur internet en 2020, retour sur les vrais échiquiers en décembre 2021 ! Il ne faut pas nuire à la concentration des joueurs d'échecs...

Chaque année, ils sont prêts de 300 inscrits à l'Open international d'échecs organisé par Vandœuvre Échecs, le plus grand club de Lorraine. L'Open de Noël est le plus important tournoi de France, parmi la trentaine organisée à cette période de l'année.

2 parties par jour et 4 groupes A, B, C et D

Chaque partie dure en moyenne 3 heures, mais peut aller jusqu'à 4h30 et les concurrents jouent deux parties par jour. Dans le groupe A figurent les plus forts, ceux qui enregistrent plus de 2.000 points à leur compteur.

Dès la ronde 2, l'ordinateur attribue à chaque candidat un adversaire de même force. Dans les échecs, la valeur n'attend pas le nombre des années et on peut voir se mesurer, autour de la même table, un adolescent et une personne d'âge mûr.

Maîtres et grands maîtres sont les invités du tournoi qui prend en charge leur voyage, leur hébergement, ainsi que les repas. La France compte 40 grands maîtres et une centaine de maîtres. ■

+ D'INFOS
vandoeuvre-echecs.com/open-international
openvandoeuvre@gmail.com
Pass Sanitaire obligatoire pour tous les joueurs majeurs.

Parcours le Monde Grand Est

S'adressant aux jeunes de 16 à 30 ans, Parcours le Monde - Grand Est est une association créée en 2015 ayant pour objectif de promouvoir et de développer la mobilité européenne et internationale, le dialogue interculturel et la citoyenneté.

Des ateliers linguistiques et interculturels sont organisés afin de faciliter la participation de tous les jeunes à ces programmes. Différents dispositifs sont proposés, par exemple le volontariat européen ou le stage Erasmus+, qui permettent de recevoir une aide financière à la réalisation de la mobilité.

En 2019, Flavie réside à Vandœuvre. Elle a été accompagnée pour partir en volontariat européen pendant un mois. A Gvozd en Croatie, elle a été accueillie et suivie par l'association Suncokret. Son volontariat portait sur les thématiques de l'animation et de la protection de l'environnement. Ainsi, elle a pu organiser des jeux et ateliers avec les enfants du centre socio-culturel, notamment un cours d'allemand et un atelier scientifique. Elle s'est impliquée aussi dans le jardin du centre et dans la promotion d'un style de vie sain et respectueux de la planète.
Interviewée à la suite de son projet Flavie nous disait : « *Mon plus grand rêve dans la vie c'est de voyager. J'ai commencé à voyager seule depuis mai 2018. Et il n'y a que dans ces circonstances que je me montre organisée pour tout planifier. J'aime le fait d'être autonome, de me débrouiller toute seule, de m'exprimer dans une autre langue pour m'orienter ou tout simplement discuter.*
C'est l'occasion de rencontrer des personnes de différents pays et à l'heure actuelle j'ai 'rencontré' une cinquantaine de pays. Et puis c'est cool de découvrir de nouvelles danses, fêtes et de nouveaux repas. Même si cela est déroutant, j'aime le fait de me dire que je suis sortie de ma zone de confort ».

Si vous voulez partir à la découverte d'autres horizons, l'association Parcours le Monde est là pour vous accompagner.

+ D'INFOS
Vous pouvez la retrouver sur les réseaux sociaux et : contact.grandest@parcourslemonde.org

Décrochez votre emploi ou votre alternance avec Nos Quartiers ont du Talent !

Vous êtes diplômé.e d'un bac +3 ou plus et vous avez moins de 30 ans ? Que vous viviez en ville ou à la campagne, NQT vous aide gratuitement à trouver un emploi, un stage ou une alternance !

Vous ne parvenez pas à trouver un poste à la hauteur de vos qualifications ? Vos recherches d'emploi ou d'alternance n'aboutissent pas ? Depuis 2006, l'association NQT donne un coup de pouce aux jeunes diplômés pour booster leur projet professionnel.

Pourquoi s'inscrire chez NQT ?

- Un mentor, cadre dans l'une de nos 750 entreprises partenaires, vous accompagne gratuitement dans votre recherche d'emploi, dans votre domaine d'activité, dans la mise en lumière de vos compétences, et dans le développement de votre réseau professionnel.
- Des ateliers coaching en entreprise animés par des professionnels, vous sont proposés pour travailler votre pitch de présentation, valoriser votre image, développer votre business plan, identifier vos atouts, etc.

- Un accès aux offres d'emploi et d'alternance exclusives de nos partenaires.
- Des outils numériques gratuits à votre disposition pour perfectionner votre anglais et votre orthographe, développer vos compétences et vous entrainer aux tests de recrutement.

+ D'INFOS
www.nqt.fr
Des questions ? Contactez l'association : jeunes@nqt.fr.

Conseils de quartier

Les conditions sanitaires revenues à la normale, la mairie a relancé les conseils de quartier afin de favoriser les échanges entre les habitants et leurs élus.

Conseil de quartier Louvain – Nations

L'espace public autour des Nations est largement vide. La municipalité lance un appel à un concours d'idées pour l'aménager, et renforcer ces lieux. Les réalisations se feront dans le cadre d'un **budget participatif**. La faisabilité des propositions sera évaluée par les agents de la ville et un questionnaire envoyé aux participants des conseils de quartier pour choisir les priorités.

Des riverains dénoncent les infractions à la circulation des automobilistes qui empruntent le parking du Match pour se rendre vers la rue du Général-Leclerc à partir de la rue de Rémich... Ce dernier parking sera modifié par son propriétaire pour que cela ne soit plus possible et un passage piéton surélevé sera installé rue de Rémich.

Conseil des quartiers Brabois – Village

Les rues du Village sont saturées par une circulation excessive et rapide aux heures de pointe. Cela n'est pas nouveau mais la situation s'est aggravée avec l'installation des facultés médicales sur Brabois.

Il faut aussi anticiper la reconstruction des hôpitaux et de la maternité sur le plateau. Des mesures de pollution de l'air ont montré une situation préoccupante vers le bas du Village. **La priorité est de réduire la circulation montante en encourageant plus d'automobilistes à passer par l'avenue Leclerc,** plus large. La métropole propose de gêner le tourne à gauche pour les véhicules venant de la rue Carnot en supprimant au carrefour Bouley de la Mothe les feux et la voie médiane. Cette solution de compromis sera expérimentée pendant quelques mois pour estimer son efficacité.

D'autre part, un aménagement complet a été fait rue de Houdemont pour ralentir efficacement la vitesse des véhicules traversants semblable à celui de la rue du Fonteno chez nos voisins houdemontais. Un travail est en cours avec des habitants des 2 villes pour diminuer également cette circulation.

Conseil de quartier Brichambeau – Norvège

Les travaux du mur anti-bruit le long de l'autoroute A 33 démarrent enfin après plus de 12 ans de négociation. ***La première phase a commencé cet été, par la construction d'un mur de soutènement. La seconde phase aura lieu d'avril à septembre 2022, suivie d'une troisième phase fin 2022 début 2023****. Ce mur anti bruit fera 420 m de long et sera composé de matériaux de qualité acoustique opaque. Il partira de l'église Saint-François d'Assise et ira Jusqu'au garage-carrossier Walter et à l'espace commercial.*

Les travaux de construction d'un aqueduc de 23 kilomètres en vue de capter l'eau de la Meurthe pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable pour la décennie à venir. Les besoins actuels en eau potable sur la Métropole de 260 000 habitants sont de 50 000 m^3/jour. Actuellement, le réservoir d'eau du parc Richard Pouille représente une demi-journée d'autonomie. Les ressources actuelles ne sont prélevées que dans la Moselle.

La Meurthe permettra de diversifier notre alimentation, avec l'installation d'une prise d'eau et d'une station de pompage entre Rosières-aux-Salines et Damelevières.

La conduite de 900 mm de diamètre sur 23 km de long arrivera à Vandœuvre par la rue Louis Guingot, pour passer sous le pont de l'autoroute A 33, traverser sous les parkings de Vand'Est, puis sous l'avenue des Jonquilles et la rue de Norvège, pour rejoindre l'usine de l'eau Edouard Imbeaud. Le chantier débutera en 2023 pour une durée de 7 mois. Il sera mobile sur 30 mètres, en demi-chaussée avec une circulation alternée grâce à des feux.

Du fait de ce chantier important, les travaux prévus rue de Norvège sont à nouveau repoussés. A la demande des riverains, un atelier sera organisé sur site afin de remédier à la vitesse excessive et aux dépassements dangereux de certains automobilistes entre la piscine et la rue Peri. ■

Montée du village

Police municipale, une police de proximité aux moyens renforcés

Placée sous l'autorité du Maire, la police municipale a pour missions de faire respecter les arrêtés municipaux et d'assurer l'ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique. Elle œuvre au bien-être des habitants de Vandœuvre.

La délibération du Conseil Municipal portant sur « l'armement de la police municipale » a été approuvée. Équiper la police municipale est une nécessité absolue. Elle permettra aux agents de faire leur travail en toute sécurité, de pouvoir se défendre et de faire respecter leur autorité.

Armement

Les missions de la Police municipale doivent répondre au mieux aux besoins et attentes de la population sur le plan de la sécurité et de la tranquillité publiques.

Traditionnellement affectés à des tâches de proximité, de lien social et à la lutte contre les incivilités, les policiers municipaux ont vu leur rôle évoluer considérablement ces dernières années, notamment depuis les attentats de 2015.

Leurs missions changent inéluctablement sur le terrain de la sécurité publique et des moyens de défense adaptés leurs permettant de faire face à tous les types de situationq qu'ils sont susceptibles de rencontrer, tant pour leur propre sécurité, que pour celle des concitoyens.

Au regard de ce constat, **le Conseil Municipal a décidé d'équiper prochainement les policiers municipaux du port d'armes de catégorie B1 (arme de poing).**

Les policiers municipaux devront préalablement satisfaire aux conditions d'armement en suivant avec succès la formation de 7,5 jours prévue par la loi. Ils sont également soumis à deux séances d'entraînement minimum par an.

Recrutements

Le Conseil municipal a décidé de renforcer le service de la police municipale avec le recrutement de 3 agents supplémentaires, afin de mieux répondre à l'augmentation des sollicitations des administrés. ■

Vous rencontrez un problème ou souhaitez signaler un fait?

La Police municipale de Vandœuvre est joignable au
03 83 51 80 99
En cas d'absence, composez le **17**

Horaires d'accueil du public :
Accueil en mairie du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. ■

Agents de Police Municipale devant Les Nations

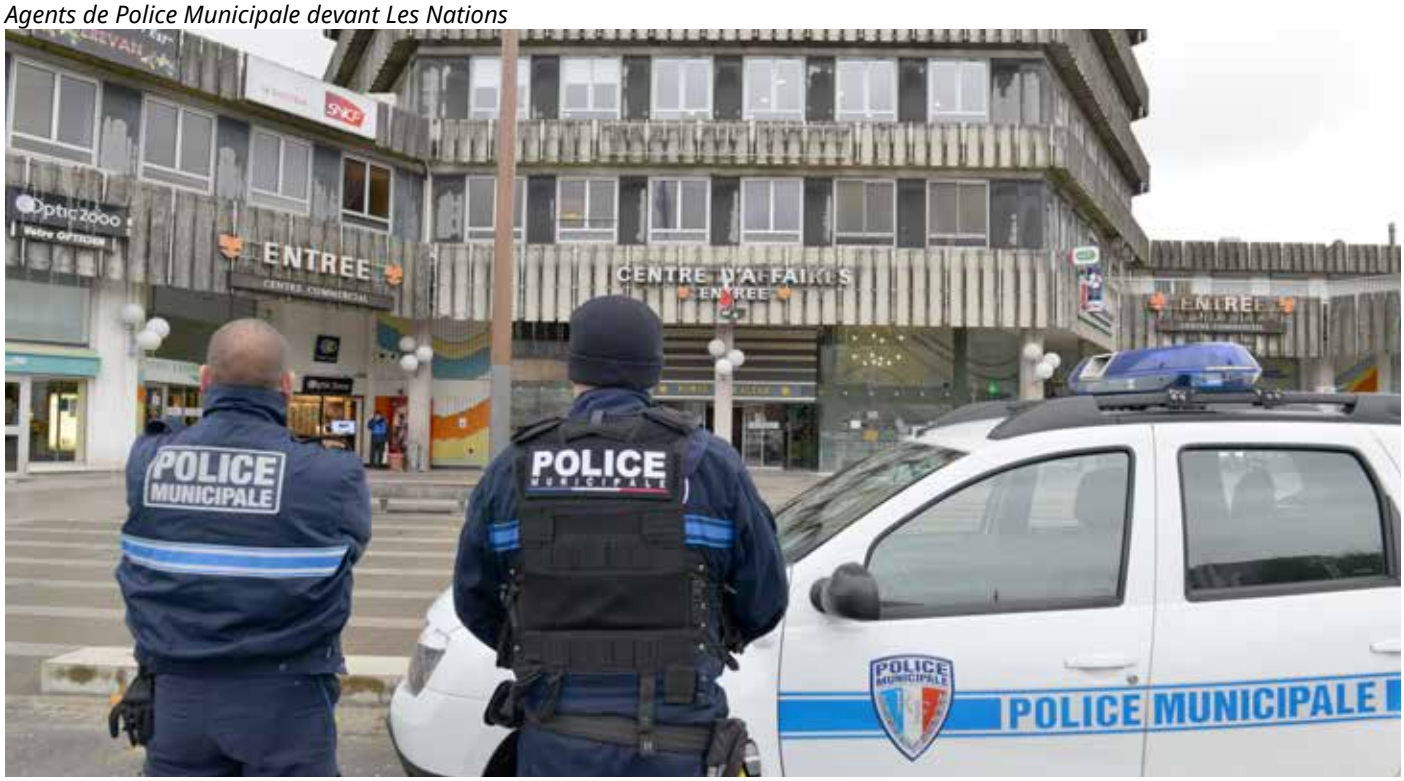

Vandœuvre s'illumine pour les Fêtes de fin d'année

Dès la fin du mois novembre, Vandœuvre revêt ses habits de lumière pour attendre Noël !

Comme chaque année à cette période, la ville va s'embellir de nombreuses décorations lumineuses. C'est un budget important pour la ville, dont une grande partie est consacrée à l'installation ou à la réparation de certaines suspensions. En effet, il est important de renouveler certaines décorations usagées ou abîmées.

Cette année les élus ont décidé de privilégier les carrefours plutôt que les rues. Les espaces de rassemblement ou de passage, comme le marché et la place Simone Veil ainsi que le foyer des personnes âgées, feront l'objet de toute notre attention.

Sur le long terme, les services techniques de la ville de Vandœuvre ont prévu de décorer des arbres exceptionnels et mettre en scène des « placettes ». Un autre projet consistera à solliciter les enseignants de la ville afin de décorer les arbres des cours de recréation. ■

Éric Gross et Bruno Morel des Services techniques

Défilé de la Saint-Nicolas

Char de la Saint-Nicolas 2021

La manifestation de la St Nicolas 2021, a pour thème cette année « Faune et Flore ». Elle se voit dotée d'un nouveau char. Outre les traditionnels chars du « Boucher » et du « Saint-Nicolas » le nouveau char thématique, intitulé « Désir de Nature », a été réalisé au sein des ateliers du Centre Technique Municipal.

L'équipe technique, pluridisciplinaire, a rassemblé tous les corps de métier des ateliers bâtiment (électricité, serrurerie, menuiserie, polyvalent, peinture) ainsi que ceux des Espaces Verts pour les éléments de décoration naturelle (terre végétale, fleurs, troncs et branches de sapin). D'une longueur de 6 m pour 2,5 m de large et 4 m de haut, ce char intègre la thématique 2021 dans une fresque colorée et lumineuse (50 m de cordons LED), agrémentée de planètes pour faire prendre conscience à toutes et tous que la Terre, par sa faune et sa flore, est unique dans notre système solaire.

Cette organisation, chapeautée par le service des relations publiques, a également mis à contribution les affaires scolaires, afin que les enfants de plusieurs écoles puissent confectionner lors des temps périscolaires, les décors floraux et les 8 planètes qui seront la touche « enfantine » de ce char à plusieurs mains. ■

Renouvellement urbain : des crédits supplémentaires pour la rénovation du quartier Vand'Est-Etoile-Forêt Noire

A la suite d'une réunion du Comité Interministériel des Villes qui s'est tenue à Grigny vendredi 29 janvier 2021, le Premier Ministre a annoncé une augmentation des moyens alloués au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (à hauteur de 2 milliards d'euros) pour amplifier la transformation des 400 quartiers concernés en France.

Le Maire de Vandœuvre avait adressé, avec le Président de la Métropole, une demande officielle de crédits supplémentaires pour accélérer le projet de mutation du quartier Vand'Est-Etoile-Forêt Noire.

Stéphane Hablot est ensuite allé présenter les opérations supplémentaires que la Ville souhaitait faire financer dans ce cadre à l'occasion d'une séance du Comité d'Engagement de l'ANRU organisée le 8 novembre à Paris.
Après avoir statué sur les demandes formulées par la Ville de Vandœuvre, dont il a reconnu la légitimité et la cohérence, ce Comité d'engagement a finalement accepté d'allouer près de 10 millions d'euros de crédits ANRU supplémentaires qui s'ajoutent aux 15.9 millions € déjà obtenus pour le programme d'opérations initial (et qui seront complétés par des crédits mobilisés par les bailleurs, la Métropole...). Cette « rallonge » va permettre d'accélérer le programme de renouvellement urbain de Vandœuvre avec les opérations suivantes :

- démolition des immeubles Serins, 3-5 avenue des Jonquilles et 1 allée de Marken à compter de 2023 et 2024 ;
- construction en 2025 d'une école sur l'espace libéré par la démolition des immeubles Serins et Hulottes et qui permettra de constituer un nouveau groupe scolaire au niveau de l'école Jean Pompey (le bâtiment de l'école pourra également accueillir d'autres structures ou services afin de mixer les usages) ;
- construction en 2025 de logements neufs sur la parcelle libérée par les immeubles Jonquilles et Marken.

Toutes ces opérations s'inscrivent dans la continuité de celles qui ont déjà été validées (démolition du centre commercial Jeanne d'Arc et création d'un immeuble mixte de l'autre côté de l'avenue Jeanne d'Arc, construction d'un nouveau bâtiment pour la MJC Etoile, démolition des immeubles 1-3 Haarlem, Courlis, 2-3 Marken et Hulottes et réaménagement des espaces publics) et dont certaines sont d'ores et déjà en cours de réalisation.

L'accélération de la mutation de ce secteur, sa dédensification, le renforcement de la mixité sociale et fonctionnelle, l'amélioration des conditions de logement et de vie ainsi que le renforcement des aménités urbaines et des écoles doivent permettre d'accompagner la transformation de la Ville avec toujours le même objectif : améliorer les conditions de vie et le bien vivre ensemble pour tous les habitants. ■

Immeuble mixte Jeanne d'Arc : permis déposé !

Le permis de construire de l'immeuble mixte qui accueillera, en front d'avenue Jeanne d'Arc, en face de l'actuel centre commercial promis à la démolition, des commerces en rez de chaussée, des bureaux et des logements, vient d'être déposé.
Le Maire était intervenu à plusieurs reprises auprès de la société PROMAGORA qui réalise cette opération afin d'accélérer le dépôt en levant les derniers blocages administratifs.
L'inauguration est prévue début d'année 2024 !

Jérôme Dal Borgo, Laurent Garcia, Christophe Choserot, Sébastien Tilignac, Mathieu Klein et Stéphane Hablot

Conseils municipaux

Conseil du 28 juin 2021

Compte administratif 2020

Le Conseil municipal prend acte de la présentation faite du Compte administratif 2020 et vote les résultats définitifs (excédent global cumulé de 420.694,35 euros).

Attribution de bons d'achat nominatifs en remplacement des chèques cadeaux pour les séniors de Vandoeuvre

Afin de faciliter la distribution des chèques cadeaux séniors, le Conseil municipal décide que ceux-ci prendront la forme de bons d'achat d'une valeur de 30 euros chacun (valables exclusivement auprès des commerçants de Vandoeuvre). Leur distribution sera organisée à la Salle des Fêtes selon un planning de 12 dates, afin de tenir compte des contraintes sanitaires liées au COVID.

Dénomination d'un parvis Marie Marvingt

Le Conseil municipal décide de dénommer le parvis du Vélodrome situé entre l'avenue Jean Jaurès et l'avenue du Général Leclerc « place Marie Marvingt ».

Alpiniste, championne de natation, de cyclisme, pionnière de l'aviation, journaliste, infirmière... Marie Marvingt était baptisée la « fiancée du danger ». Elle a contribué à faire avancer la place des femmes. Avec cette dénomination, le Conseil municipal entend honorer sa mémoire, sa vie exemplaire et rappeler l'actualité de ses combats, en particulier sa passion du vélo.

Attribution de subvention à des associations – 2ème trimestre 2021

Le Conseil municipal vote l'attribution de subventions au profit de 13 associations pour des projets exceptionnels et pour un montant total de 26.610 euros.

Conseil du 11 octobre

Motion du Conseil municipal en faveur du maintien de la ligne TGV Ouigo Paris-Nancy

Le Conseil municipal de Vandœuvre-lès-Nancy demande :

- à la SNCF de revenir sur sa décision de supprimer la ligne Ouigo Paris-Nancy ;
- au Gouvernement d'intervenir auprès de la SNCF afin d'exiger le maintien de cette ligne.

Armement de la Police municipale

Considérant que la Police municipale doit répondre au mieux sur le plan de la sécurité et de la tranquillité publique aux besoins et attentes de la population, et qu'il appartient aux élus de leur fournir des moyens de défense adaptés permettant de faire face à tous les types de situation qu'ils sont susceptibles de rencontrer tant pour leur propre sécurité que pour celle des habitants, le Conseil municipal décide de doter les policiers municipaux en armes de poing de catégorie B1.

Avenant à la convention avec SOS Médecins pour l'ouverture d'un nouveau centre de vaccination à Vandoeuvre

Compte tenu de la nécessité de permettre la reprise des activités sportives au PSVN et de l'opportunité de maintenir un centre de vaccination à Vandoeuvre, notamment avec la perspective des rappels de 3ème dose, le Conseil municipal décide d'ouvrir un centre de vaccination rue de Venise dans les locaux de l'ancienne trésorerie (rdc du bâtiment les Pinsons). Ce centre sera géré par SOS Médecins.

Saisine de la Métropole du Grand-Nancy en vue de prescrire la modification du Plan Local d'Urbanisme de Vandœuvre-lès-Nancy

Le Conseil municipal décide :

- de déclasser une emprise dédiée au stationnement, en vue de sa préservation en tant qu'équipement structurant (il s'agit de garantir la non constructibilité d'une emprise foncière située rue des Myosotis afin de pérenniser sa vocation de parking) ;
- la préservation d'un parc arboré en tant qu'élément remarquable du patrimoine (il s'agit de garantir la préservation du parc arboré et du verger situés rue Saint Colette, à proximité du monastère Sainte Claire).

Reconduction du dispositif « petits déjeuners » dans les écoles maternelles classées en REP

Le Conseil municipal décide de reconduire le dispositif des 'petits-déjeuners dans les écoles' financé par l'Etat pour les écoles maternelles situés en secteur REP et en QPV (écoles Jean Pompey, Jeanne d'Arc, Paul Bert, Europe-Nations, Charmois et Brossolette).

Création de la Maison de l'Histoire de la Chanson (MaHICha) et achat d'une collection de discueq 78 tours de Monsieur André BERNARD

Le Conseil municipal valide le principe de création de la MaHICha à Vandoeuvre-lès-Nancy et décide l'acquisition d'une impressionnante collection de disques originaux consacrés à la chanson française (estimée à 50.000 disques).

Attribution de subventions à des associations – 3ème trimestre 2021

Le Conseil municipal vote l'attribution de subventions au profit de 12 associations pour des projets exceptionnels et pour un montant total de 14.557 euros. ■

Retrouvez ici les comptes rendus des Conseils municipaux :

Hommage

Jean-Michel Coquillaud est décédé le 6 septembre, à l'âge de 75 ans. Époux de Francine Coquillaud, conseillère municipale à Vandœuvre, il était très investi dans le milieu associatif, notamment au sein de Vandœuvre Animation. Apprécié de tous, il laisse le souvenir de quelqu'un de dynamique et dévoué.

À sa famille et ses amis, la ville de Vandœuvre présente ses sincères condoléances.

GROUPE SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS

La culture, une beauté cachée

Nous habitons une ville où plus de 90 nationalités vivent ensemble. Elles utilisent les mêmes services publics, portent les mêmes couleurs de nos équipes sportives. Nous goûtons les plats typiques des uns et des autres. Nous désirons la même ascension sociale pour nos enfants et dans la paix. Quand nous voyons nos rues cosmopolites partager des histoires si diverses, se croiser presque par hasard, nous pouvons alors être touchés par cette beauté cachée. Les chaos du monde ne sont pas des fatalités à Vandoeuvre qui a accueilli beaucoup de réfugiés et de migrants économiques, dans des conditions souvent indignes. Cependant, notre vie associative, nos écoles, les rénovations urbaines, ont cherché à lutter pour ne plus subir, ni la vie passée, ni les ghettos. Aujourd'hui, notre histoire commune fait écho à notre force collective : la culture. La chanson française nous offre alors une richesse insoupçonnée. On y apprend notre langue. On y sensibilise l'âme mélodieuse d'une époque intemporelle. On y écrit enfin de nouvelles pages comme le projet de création à Vandoeuvre de la Maison de l'histoire de la Chanson française. Nous avons cette année obtenu un nombre important d'archives sonores et matérielles, parfois datant du début du siècle dernier. Ce travail physique et numérique est mené sous le regard bienveillant de Jean-Pierre Becker, adjoint au maire délégué à la culture. Ainsi, des générations entières pourront s'approprier, ou se réapproprier, un pan entier de la culture et du patrimoine français.

Groupe Socialistes et Républicains : Philippe Atain-Kouadio, Marie-Jeanne Brungard, Claude Grauffel, Stéphane Hablot, Skender Hekalo, Régine Komorowski, Marie-Agnès Rouillon.

GROUPE ÉCOLOGISTES ET CITOYENS SOLIDAIRES

Le vélo, école de santé !

Les études épidémiologiques ont montré que ce sont les plus défavorisés, ceux qui habitent dans les grands ensembles, qui souffrent le plus de la pollution automobile : asthme infantile, mortalité prématurée, maladies cardio-vasculaires, sévissent particulièrement dans les quartiers périphériques des agglomérations, là où sont concentrés les logements sociaux, là aussi où passent les axes routiers, qui visent à désengorger les centres urbains. La pollution sonore induite par la circulation routière est aussi un facteur méconnu, de mauvaise santé.
Construite dans les années 70, la nouvelle ville de Vandœuvre a été principalement conçue en fonction du développement de la voiture individuelle, avec une topologie façonnée autour de nombreux et vastes parkings et de grands axes de transit routier, comme le boulevard de l'Europe ou l'avenue Jeanne d'Arc, souvent utilisés par des automobilistes de passage.
L'enquête mobilités, récemment réalisée par notre municipalité, a montré que la quasi totalité des déplacements des Vandopériens se fait à l'intérieur de l'agglomération, et sur des distances inférieures à 5 km, où la pratique régulière du vélo, de la trottinette, de la marche dans des zones protégées des voitures, pourrait contribuer à améliorer la santé des habitants et leur condition physique. Non polluants, silencieux, ces modes de déplacements participent à la qualité de l'air. Les deux roues non motorisées souvent plus rapides que la voiture sont les moyens de locomotion les plus adaptés aux déplacements urbains. L'utilisation des vélos électriques permet, même aux moins sportifs, de franchir aisément les côtes vandopériennes.
Le rôle des municipalités aujourd'hui, est de favoriser ces mobilités douces, et d'encourager les habitants à y revenir, en sécurisant la voirie, en équipant les logements collectifs de garages à deux roues, sûrs et facilement accessibles, mais aussi en formant les écoliers à la pratique du vélo ou de la trottinette, en incitant les parents à éviter l'usage de la voiture sur le chemin de l'école, en faisant réapprendre aux utilisateurs les règles de sécurité élémentaires et le respect mutuel des autres usagers de la rue et des trottoirs...

Groupe des écologistes et des citoyens solidaires : Dany Ackermann, Marie-Hélène Breteille, Francine Coquillaud, Manu Donati, Nadine Piboule, Philippe Plane, Sylvain Thiriet, Bertrand You

GROUPE COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

Contre le racisme, pour la République

Un climat pestilentiel et menaçant s'installe en France.
Depuis quelques années, des discours discriminatoires et racistes d'une rare violence se développent sur les réseaux sociaux, dans les médias et lors des prises de parole publiques. La campagne présidentielle a encore accentué la déferlante, rythmée par des propos racistes, antisémites, parfois brandis en étendard par ceux qui ne rêvent que de diviser notre pays.
Cela doit cesser.Chacun.e doit prendre sa responsabilité. Car demain il sera trop tard.
Le chaos du monde actuel est propice à la montée de tous les racismes. La mondialisation capitaliste porte en elle l'exploitation et la mise en concurrence sans □n des peuples et des exploité.e.s.
Il devient extrêmement urgent de dire « Stop » ! Ce n'est pas l'immigration qui menace la cohésion de notre pays. Ce sont l'austérité, le chômage et la précarité, les fins de mois difficiles d'une majorité d'entre nous, les dévastations incessantes de l'environnement, la remise en cause du droit à la retraite et de la solidarité entre les générations, la casse des services publics, le creusement des inégalités territoriales, le déchirement du tissu industriel, les discriminations à l'encontre des jeunes, des habitants des quartiers populaires et des personnes LGBTI, les attaques contre les droits des femmes et le recul de la démocratie.
Ce qui ronge la France, c'est un capitalisme prédateur, qui menace l'avenir des humains autant que celui de la planète.
C'est dans la conquête de la justice sociale et d'une citoyenneté profondément renouvelée que notre peuple renouera avec son histoire et refondera le vivre-ensemble.
Ce combat, nous, élu(e)s communistes et républicain(e)s, le porterons haut et fort, en aidant à libérer la parole, à organiser l'action de toutes les victimes des discriminations, à écouter et entendre les souffrances que cela engendre. Face à celles et ceux qui veulent diviser, construisons une égalité réelle qui reconnaisse pleinement la pluralité et la diversité des individualités, des cultures, des identités.
En vous souhaitant de joyeuses fêtes et une bonne année 2022, continuez à prendre soin de vous.

Le groupe communistes et républicain(e) s : Carole Attuil, Franck Stocker.

FRANCE INSOUMISE

Et vous, le commerce équitable dans votre quotidien, ça donne quoi ?

Longtemps considéré comme participant d'une économie marginale, voire même d'une sympathique utopie, l'économie sociale et solidaire s'impose partout dans le monde comme une des réponses nouvelles aux défis que doivent relever les territoires, le commerce équitable est un modèle d'économie éthique et responsable. C'est le meilleur moyen de combattre le travail des enfants (160 millions d'enfants sont forcés à travailler dans le monde), de garantir l'égalité des conditions de travail entre les femmes et les hommes et de leur assurer une juste rémunération.
En consommant équitable, nous sommes solidaires de tous les humains sur la planète.
le commerce équitable existe à Vandœuvre (magasin, marché, AMAP...). En achetant local,

de saison, les prix sont plus abordables. Le commerce équitable nous incite à consommer moins mais mieux, à moins gaspiller (nous jetons chaque année 5,5 millions de tonnes de nourriture, de quoi nourrir 10 millions de personnes) et de faire durer nos biens de consommations.
Le commerce équitable, c'est l'affaire de tous.

Les élus de la France Insoumise
Laurie Targa, Nicole Stephanus,
Bruno Damoiseaux, Jeremy Richard, Samuel Carême

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

Une citoyenneté active chez les plus jeunes !

Les jeunes français ont l'obligation de suivre un parcours de citoyenneté comportant trois étapes : une sensibilisation au devoir de défense (grâce notamment aux cours d'enseignement moral et civique et à ceux d'éducation civique, juridique et sociale, respectivement en classes de troisième et de première), un recensement auprès de la mairie dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire et une Journée de Défense et Citoyenneté (JDC). Cette JDC, obligatoire pour tous les jeunes entre 16 et 18 ans, est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen.
Nous, élus, sommes particulièrement soucieux de sensibiliser les enfants aux enjeux complexes de notre société, de les responsabiliser et de leur transmettre des valeurs de solidarité et de civisme. La commune de Vandœuvre a donc choisi de contribuer au développement d'une citoyenneté active chez ses écoliers et a décidé de mettre en place, comme chaque année, le Conseil Municipal des Enfants (CME). Ce dernier a été présenté dans les écoles primaires par un représentant du service jeunesse, accompagné d'un élu de la commune. Trente conseillers municipaux enfants (quinze binômes filles/garçons, élèves de CM1 ou CM2 résidant à Vandœuvre) ont ainsi été élus au mois de Novembre, avec, parmi eux, un binôme Maire enfant. Le CME se réunit tous les deux mois en salle du Conseil Municipal et fonctionne de façon autonome avec l'aide des services municipaux concernés et des élus adultes. Il proposera ses idées à ces derniers afin de les faire valider. Il est important que les écoliers découvrent le fonctionnement d'une commune, s'investissent dans les projets qui concernent leur ville et communiquent sur ceux-ci avec leurs camarades de classe.
Nous serons donc présents pour échanger avec les enfants, leur transmettre des valeurs républicaines et citoyennes et favoriser leur liberté d'expression ainsi que l'acquisition d'un esprit critique dès le plus jeune âge.

Groupe Société Civile : Abdel Chaari, Arnaud Harand, Chabha Graf, Fathi Makhloufi, Henri Rousselot, Jean-Pierre Becker, Karima Boudjenoui, Marilène Villaume, Nancy Marchetti, Samira Menouar, Zeynep Taktak.

GROUPE « OUI VANDŒUVRE »

En TRAM, citoyens !

Depuis notre dernière tribune nous vous avions expliqué qu'il nous tardait de rejoindre les bancs de la salle du Conseil. Pour la première fois depuis l'élection inédite par ses conditions sanitaires de mars 2020, c'est chose faite depuis le 10 octobre dernier. Renouer avec ce symbole républicain, aussi futile puisse-t-il paraître au regard de la crise sanitaire, est essentiel pour la vie démocratique de notre ville.
L'armement de notre Police Municipale est depuis très longtemps l'une de nos priorités. Nous n'avons eu de cesse, et vous le savez, de solliciter voire exhorter fortement la majorité à enfin équiper nos policiers : dissuasion et prévention sont les deux moyens indispensables à la réussite des missions de nos agents.
Vous le savez également, nous nous engageons à 100 % pour notre commune et dans toutes les instances où nous siégeons. Le Président de la Région Grand Est Jean Rottner est un homme de parole : il avait promis de revenir à Vandœuvre avant fin 2021. Ce fut le cas le 4 novembre dernier, en visitant les Nations avec Valérie Debord, toujours fidèle à notre ville et au projet vandopérien. Nous avons pu échanger sur ce dossier si important pour notre ville mais aussi pour la Métropole et confirmer l'engagement régional sur l'achat de matériel de vidéoprotection.
Nous le savons tous, de nombreuses décisions se prennent dans l'enceinte métropolitaine. Nous ne pourrons plus entendre « c'est pas nous, c'est la Métropole ! », dans la mesure où le Maire et son premier adjoint sont dans la majorité intercommunale. Lors du précédent mandat, la gauche vandopérienne soutenait mordicus le projet TRAM porté par un membre de leur famille politique. Aujourd'hui dans la majorité, cette volte-face avec l'abandon du TRAM et l'arrivée à moyen terme de trolleys à Vandœuvre nous attriste profondément. Comptez sur nous pour défendre notre ville et ne pas faire de Vandœuvre l'oubliée du prochain plan des mobilités.
Lorsque vous lirez cette tribune, nous serons proches des fêtes de fin d'année. Nous vous les souhaitons heureuses et familiales. Prenez soin de vous et de vos proches.

Pour le groupe « OUI Vandœuvre »,
Dominique Renaud, Marc Saint Denis,
Léopold Barbier.
Facebook @OuiVandoeuvre

Erratum

Le contact de la tribune du groupe « Parti radical » était erroné dans notre dernier magazine. Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.
Contact : Caroline Zenevre-Collin
Parti Radical - partiradical54500@gmail.com

TERRITOIRE DE PROGRÈS !

Vandœuvre, Territoire de progrès !

Le chômage recule très significativement, l'économie française a retrouvé son dynamisme et son attractivité, le prélèvement à la source a été une réussite, la réforme de l'école consolide le service public de l'Éducation Nationale et le Grand Débat national a débouché sur des mesures sans précédent de soutien du pouvoir d'achat des plus modestes et de renforcement des services publics dans les territoires.
Malgré tout, il ne faut pas s'arrêter là, car l'individualisme et le corporatisme sont toujours bien présents et sont contraires à l'intérêt général.
L'évolution passera par l'impératif écologique et la transition énergétique qui doivent être appréhendés comme des perspectives de progrès, nous permettant de retrouver des conditions de vie plus saines face à la course effrénée au consumérisme.
Il faudra aller vers un modèle plus vertueux pour notre planète et imaginer des mécanismes de régulation proches de ceux que l'on retrouve dans la nature, ça s'applique d'abord à l'échelle de la ville.
Il faut penser la ville comme un système vivant, lui donner la capacité d'évoluer, à l'image des écosystèmes dynamiques naturels. Et tout cela dans une logique de coopération, où les services profitent à l'ensemble de l'écosystème.
Pour cela il faut conceptualiser nos espaces urbains comme des écosystèmes naturels car la ville respire, la ville se transforme, la ville bouge. C'est l'idée induite par l'approche des villes régénératives, profondément optimiste, héritière de la conception de l'urbanisme de Jane Jacobs qui proposait l'idée de "vitalisme urbain", qu'il nous faut penser dès maintenant.
Vandœuvre est un Territoire de progrès en matière d'écologie où nous devons travailler davantage sur la mise en place d'actions innovantes, la réalisation de programmes d'isolation thermique ambitieux, la végétalisation des bâtiments publics et privés, la création de multiples espaces verts, pour nos concitoyens et leurs familles, mieux répartis dans tous les quartiers.
Malheureusement, une fois encore, le maire et son équipe, dans ce troisième mandat, montrent un manque d'ambition pour notre belle ville de Vandœuvre, en matière d'urbanisme, ou de lutte contre l'étalement urbain, avec par exemple, la création d'un parking dans le quartier Brichambeau, à défaut de valorisation et de développement du covoiturage, de la voiture partagée ou de transports en commun plus adaptés.
En attendant cette prise de conscience de nos élus, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

François Palau
Vandœuvre Territoire de Progrès !
territoiresdeprogres54@gmail.com

LE COMITÉ DES FÊTES
ET LA VILLE DE VANDŒUVRE PROPOSENT

ANNULÉ

AVEC L'ORCHESTRE
TENUE DE SOIREE

RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Vendredi 31 décembre 2021

Salle des fêtes • de 20h à l'aube

Allée de Champagne - 54500 - Vandœuvre

Contact : 03 83 51 80 93

Vandœuvre !